L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 1er MAI 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Bons ouvriers boulangers. S'adresser chez M. Geo. Eike, coin Promenade Carondelet et Perdigny. 1er mai—2f

A LOUER.

A LOUER—A Covington, élégant chalet, 9 appartements. Salubrité 500 rue Dauphine. Nbl 0, ou sur les lieux, Jules Cahier. 1er mai—2f

A VENDRE

1° Une propriété rue St-Anne, entre Remparts et Bourgogne, prix modique.

2° Une maison rue Rocheblave, entre Dumaine et St-Philippe, Tonti.

3° Deux maisons Pavé rue Hôpital, entre Dorgenois et Broad, Ursuline.

4° Propriété rue St-Anne, entre Broad et Dorgenois, Dumaine.

5° Propriété à l'encoignure des rues Ursulines et Rocheblave, avec une cuisine à deux étages.

6° Propriété rue Perdigny, entre Kerlerec et Columbus, Romain.

S'adresser à A. Dubreuil, notaire et avocat No 31 rue Carondelet.
23 avril—2 sem.

A vendre—Une agréable résidence à la Grande-Île, se composant de quatre grandes chambres à coucher, vestibule, mansarde, galerie devant et derrière, Cuisine, chambre de domestique. Pour de renseignements s'adresser No. 193 rue des Remparts. 22avril—15f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

C. A. Denis vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,284.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calhoun et Camp et la ligne du bas de Upper City Park, et connu comme du No vingt-neuf de Burthe-ville; le dit lot est désigné dès-neuf sur un plan du dit ilet dressé par Arthur Darras, géomètre, voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du numéro un du dit ilet à John G. Flynn, passé pardevant George C. Freet, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds onze pouces et un pied de front à la rue Magazine, sur une profondeur de cent quatorze pieds et de face à la rue Calhoun, cent treize pieds huit pouces de profondeur sur laquelle du côté qui le divise du lot numéro vingt, et trente pieds cinq pouces de largeur cottage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mai—1,8,15,22,29—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec bâtisses et maisonnettes, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,852.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calhoun et Camp et la ligne du bas de Upper City Park, et connu comme du No vingt-neuf de Burthe-ville; le dit lot est désigné dès-neuf sur un plan du dit ilet dressé par Arthur Darras, géomètre, voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du numéro un du dit ilet à John G. Flynn, passé pardevant George C. Freet, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds onze pouces et un pied de front à la rue Magazine, sur une profondeur de cent quatorze pieds et de face à la rue Calhoun, cent treize pieds huit pouces de profondeur sur laquelle du côté qui le divise du lot numéro vingt, et trente pieds cinq pouces de largeur cottage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mai—1,8,15,22,29—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec bâtisses et maisonnettes, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,852.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calhoun et Camp et la ligne du bas de Upper City Park, et connu comme du No vingt-neuf de Burthe-ville; le dit lot est désigné dès-neuf sur un plan du dit ilet dressé par Arthur Darras, géomètre, voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du numéro un du dit ilet à John G. Flynn, passé pardevant George C. Freet, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds onze pouces et un pied de front à la rue Magazine, sur une profondeur de cent quatorze pieds et de face à la rue Calhoun, cent treize pieds huit pouces de profondeur sur laquelle du côté qui le divise du lot numéro vingt, et trente pieds cinq pouces de largeur cottage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mai—1,8,15,22,29—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de valeur dans le Deuxième District, avec bâtisses et maisonnettes, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,852.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calhoun et Camp et la ligne du bas de Upper City Park, et connu comme du No vingt-neuf de Burthe-ville; le dit lot est désigné dès-neuf sur un plan du dit ilet dressé par Arthur Darras, géomètre, voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du numéro un du dit ilet à John G. Flynn, passé pardevant George C. Freet, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds onze pouces et un pied de front à la rue Magazine, sur une profondeur de cent quatorze pieds et de face à la rue Calhoun, cent treize pieds huit pouces de profondeur sur laquelle du côté qui le divise du lot numéro vingt, et trente pieds cinq pouces de largeur cottage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mai—1,8,15,22,29—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec bâtisses et maisonnettes, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,852.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calhoun et Camp et la ligne du bas de Upper City Park, et connu comme du No vingt-neuf de Burthe-ville; le dit lot est désigné dès-neuf sur un plan du dit ilet dressé par Arthur Darras, géomètre, voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du numéro un du dit ilet à John G. Flynn, passé pardevant George C. Freet, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds onze pouces et un pied de front à la rue Magazine, sur une profondeur de cent quatorze pieds et de face à la rue Calhoun, cent treize pieds huit pouces de profondeur sur laquelle du côté qui le divise du lot numéro vingt, et trente pieds cinq pouces de largeur cottage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mai—1,8,15,22,29—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Portogue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,430—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant droit à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont pour lesquelles le compte présenté par Thos. C. Portogue, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

29avril—29—2,7 mai

Succession de Alois Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,522—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'elle en ont, pour lesquelles le compte final et tableau présenté par Mme Veuve Alois Wagner, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier

23avril—23 28-29 mai

Succession de Adolph Frerichs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,620—Division E—Atte-nnu que Rudolph Wenate a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Frerichs, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

22 avril—22 27 mai 1

E. & P. Moses vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,643—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par A. G. Broadnax, exécuteur provisoire et syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à icelui.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

27avril—27—1,6 mai

Succession de Ann McMahon, femme de John Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,815—Division E—Attendu que John Mullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann M. Mahon, femme de John Mullen, décédée intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

22 avril—29—2,7 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Lasson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 17,039.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 avril 1886, il sera vendu la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir:—

Deux lots de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bartholomew, St-Claude et Jeanne, formant le coin des rues Remparts et Bartholomew, et mesurant chacun 30 pieds 8 pouces et 12 lignes de face à la rue Bartholomew sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant John Barnett, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 avril—13,17,24—1,8,15 mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Actions.

Succession de Fred. A. Blanks.

No 17,150—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1886, rendu dans la succession ci-dessus, les valeurs suivantes, à savoir:

1° La moitié indivise de 1,454 actions du capital de "Onachita & Mississippi River Packet Company".

2° Une action du capital du "New Orleans Produce Exchange".

3° Une action du capital de "La Variété Association de la Nlle-Orléans."

Conditions—Comptant avant le transfert.

GEORGE G. FRIEDERICHS, Encanteur.

17avril—17 18 24 25 30 mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété foncière dans le Premier District.

Succession de John L. Sterry.

No. 10,286—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—LUNDI, 31 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 avril 1886, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété suivante, savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui y appartiendront, situé dans le Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, anciennement Nouvelle Levée, Julie, Fulton et St. Joseph, désigné comme lot numéro un, sur un plan dressé par J. A. Beard et dûment certifié par Hugh Grant, ancien voyer de la Seconde Municipalité, sous la date du 12 janvier 1852 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, pour référence; le dit lot de terre, mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et vingt-trois pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No Deux, et cent vingt-trois pieds six pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Julie, le tout mesure américaine; étant la même propriété que fut acquise par Wm. Sharon, ancienement notaire, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 13me jour d'avril 1857.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 avril—30, mai—8,15,22,29,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District.

Succession de Eliza Stewart.

No 10,413—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 mars 1886, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Broad, Donnine et White, mesurant 32 pieds, 10 pouces de face à la rue Bienville, commençant à une distance de 207 pieds 3 pouces et 4 lignes du coin des rues Broad et Bienville, sur une profondeur de 134 pieds 8 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles; les dites mesures étant plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en 1886 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6,10,17,24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Richard Devonshire contre les héritiers de John Hussey.

No 17,327—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrich, Encanteur—Bureau, No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1886, et signé le 21 avril 1886, décrétant un partage, lequel a été rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale et Bourbon et l'Avenue Washington, mesurant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 532 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. L'adjudicataire assumera, en sus du prix de vente, le paiement des taxes dues et exigibles en 1886.

Acte de vente pardevant Jos. Devonshire, No 20 rue St. Charles, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24 avril; mai 1,2,8,15,22,29.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Henry Dorrier vs. ses créanciers.—No 17,704.—Division.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Dorrier soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Dry, notaire en cette ville, MERCREDI, le 12me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et pour nommer syndic, de rouler sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Ernest Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1886.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23 avril—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Phillip Saal vs. ses créanciers—No 17,578, Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Phillip Saal soit convoquée et tenue pardevant Charles Rolle, notaire en cette ville, le MERCREDI 19e jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Dreyfus, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.

Signé: A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

17 avril—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Alfred Duflho vs. ses créanciers—No 17,343, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue au bureau de Chas. J. Théard, Esq. notaire en cette ville, le 3me jour de mai 1886 dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et il de plus ordonné que A. D. Coleman, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1886.

[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30mars—3f au 3 mai

PAR LE CONSTABLE.

Dominique Braggini vs. Mme A. C. Fagot, épouse divorcée de Joseph Durignand.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 4704—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cte G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Claiborne et Prieur désigné comme lot No. 2 sur un plan tité par E. Surgi, daté 25 juin 1849, déposé en l'étude d'Amédée Dumas, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Hôpital, sur cent trente-un pieds deux pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions, comptant sur les lieux.

J. O. LANDRY,
14avril—14,24—mai 1,8,15 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Mathilda Kolsky, femme d'Isidore Heiman, vs. ses créanciers.—No 17,643—Division C—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mathilda Kolsky, femme d'Isidore Heiman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Theodore A. Bakewell, notaire, au bureau No 94 rue Camp, en cette ville, le MARDI, 25me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et pour nommer syndic, et de rouler sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciales contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Ernest Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1886.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23 avril—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Grande portion de terre formant encoignure des rues Canal et Salcedo, avec étable et maison de résidence.

Successions de Samuel Rheli et sa femme.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur — Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er mai 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1886, la propriété suivante, savoir—

1° 5 certaines lots de terre situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, dans l'ilet renfermé par les rues Conti, Bienville, Gayoso et Salcedo; les quels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds 3 pouces 4 lignes, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et Salcedo. 2° lots de terre contigus attenant à la ligne du fond des 5 lots ci-dessus décrits désignés par les Nos 11 et 12, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une étable à vache de la capacité de vingt têtes d'animaux, hangars, pouillailler, deux citernes, etc., etc.

Aussi: Une résidence couverte en ardoises, faisant face à la rue Conti, ayant quatre chambres, cuisine, hangar, lieux d'aisance, etc.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant Chas. T. Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur; y compris les taxes dues pour l'année 1886.

30 mars—avril 10,17,24.

Vente pour effectuer un partage.

Résidence élevée sur piliers sur la rue St-Philippe, Nos 330, 332 et 334.

Maison en bois rue St-Louis, No. 465.

Terrain vacant rue Dumaine, entre Prieur et Roman.

Succession de M. et Madame Eugène Stancker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 8028.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er mai 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'ilôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 25 janvier 1884 et signé le 30 janvier 1884.

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre désigné par le No 6, dans l'ilet compris entre les rues St. Philippe, Johnson, Dumaine et Galvez, dans le Second District de cette ville, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 157 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Johnson. 124 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne opposée, à laquelle distance le dit lot de terre a de largeur 40 pieds sur une seconde profondeur de 28 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle avec la rue Galvez, de manière que le dit ilet mesure 6 pieds de large sur la ligne du fond.

Aussi—Un autre lot de terre attenant au lot ci-dessus décrit désigné par le No 5, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, comprenant une résidence élevée sur des piliers de neuf pieds, une cuve en ardoises, sur galerie sur la façade, corridor au centre, six chambres et galerie sur le derrière. Une bâtisse servant de chambre en arrière, jardin avec arbres fruitiers, orangers, &c., &c.

2° Un lot de terre situé dans le Second District, dans l'ilet compris entre les rues St Louis, Borgenois, Rocheblave et la Promenade Carondelet, il est désigné par le No 4 et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue St Louis, 29 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, il est de la contenance de 1 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Dorgenois, et 41 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne opposée. Sur ensemble une maison en bois ayant deux cambres deux cabinets et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

3° Un terrain vacant situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, mesurant, mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur le prix de l'adjudication des acquéreurs afin de garantir la vente.

N. B.—Toutes les taxes sont payées jusqu'à 1879. Les acquéreurs auront à payer les taxes dues de 1880 à 1885 inclusivement, et en sus du prix d'adjudication. Le montant détaillé des taxes dues sur chacune des propriétés ci-dessus sera lu par l'encanteur au jour de la vente.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—30—avril 10,17,24—mai 1er

Succession de Octave J. Forstall.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 16,718.

Confortable résidence en briques à étage rue Bourbon No. 163, au centre de la ville, à proximité du Marché Français et de la Cathédrale.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er mai 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1886, la propriété suivante:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Orléans, mesurant (mesure française) 24 pieds de face à la rue Bourbon, 108 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Ste Anne; le séparant de la propriété appartenant maintenant ou ci-devant à N. Plauché, une première profondeur de 74 pieds 2 pouces sur la première ligne de côté vers la rue d'Orléans, à laquelle profondeur le dit lot de terre diminue en largeur angle droit sur une ligne de 12 pieds de longueur courant en ligne parallèle à la rue Bourbon et une seconde profondeur de 33 pieds 8 pouces sur une ligne de côté courant parallèlement avec la rue Bourbon et 12 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble une maison en briques à étage et mansarde, ayant au rez de-chaussée, cuisine d'entrée, salon, salle à manger, une porte à double battant donnant sur la rue à l'étage supérieur, ainsi qu'un vestibule avec escalier; une autre bâtisse en briques à deux étages à la suite, ayant quatre chambres, citerne, cour carrelée en pierre, lieux d'aisance et gaz dans la maison. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et privilège, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an payable par trimestre, avec toutes les clauses de sécurité d'usage, hypothèques additionnelles, transfert des polices d'assurances d'avoist, transfert des polices d'assurances, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 532 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. L'adjudicataire assumera, en sus du prix de vente, le paiement des taxes dues et exigibles en 1886.

Acte de vente pardevant Jos. Devonshire, No 20 rue St. Charles, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24 avril; mai 1,2,8,15,22,29.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Henry Dorrier vs. ses créanciers.—No 17,704.—Division.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Dorrier soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Dry, notaire en cette ville, MERCREDI, le 12me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et pour nommer syndic, de rouler sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciales contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Ernest Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1886.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23 avril—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Phillip Saal vs. ses créanciers—No 17,578, Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Phillip Saal soit convoquée et tenue pardevant Charles Rolle, notaire en cette ville, le MERCREDI 19e jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Dreyfus, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.

Signé: A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

17 avril—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Alfred Duflho vs. ses créanciers—No 17,343, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue au bureau de Chas. J. Théard, Esq. notaire en cette ville, le 3me jour de mai 1886 dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et il de plus ordonné que A. D. Coleman, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1886.

[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30mars—3f au 3 mai

PAR LE CONSTABLE.

Dominique Braggini vs. Mme A. C. Fagot, épouse divorcée de Joseph Durignand.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 4704—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cte G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le